

Fondée en 1986, FORETS ET BOIS DE L'EST a pour vocation de fédérer les propriétaires soucieux de la bonne gestion de leurs patrimoines forestiers. Elle privilégie une approche tournée vers l'élaboration, la mise en application et le suivi de règles de gestion durable. A cet égard FORETS ET BOIS DE L'EST s'est engagé depuis plusieurs années dans la démarche ISO 14001 et PEFC Groupe du GROUPE COOPERATION FORESTIERE (GCF).

FORETS ET BOIS DE L'EST participe directement à la gestion des forêts

- Par la vente de services de conseil en gestion forestière auprès des propriétaires,
- Par la mise au point des programmes de travaux et de coupes avec les propriétaires,
- Par la réalisation d'opérations sylvicoles,
- Par la vente des produits forestiers en recherchant les meilleurs débouchés,
- Par la fourniture de plants, protections contre le gibier et autres matériels forestiers sélectionnés.

L'optimisation de la valorisation des forêts des producteurs adhérents est au cœur des préoccupations de la coopérative, son action s'inscrit pleinement dans tous les programmes d'amélioration, de conservation de la biodiversité et d'extension des forêts.

L'importance croissante de leurs activités les conduit à poursuivre au niveau fédéral une démarche engagée depuis plusieurs années dans la recherche de qualité et de préservation de l'environnement. Ainsi, les coopératives réunies au sein de GCF ont décidé de formaliser leur action pour « développer une politique de gestion forestière, durable et multifonctionnelle »¹.

Avec un système de management environnemental certifié, FORETS ET BOIS DE L'EST, comme les autres sites de GCF, souhaite répondre à l'attente d'une garantie de la qualité et de la pérennité de la gestion forestière de la part de l'ensemble des acteurs de la filière (pouvoirs publics, industriels du bois, société civile et propriétaires forestiers adhérents des sites)

Cette politique s'appuie sur les 6 critères définis lors de la conférence d'Helsinki pour les forêts européennes (1993) et sur l'ensemble des recommandations de gestion durable² qui en découlent. Ces références internationales ont été adaptées au morcellement de la propriété forestière française (petites propriétés non industrielles).

FORETS ET BOIS DE L'EST s'est engagée dans la procédure ISO 14001 pour renforcer ses actions de prise en compte de l'environnement, réduire ses impacts négatifs sur celui-ci et obtenir un certificat reconnaissant la gestion durable des forêts de ses adhérents.

FORETS ET BOIS DE L'EST cherche également à offrir à ses clients en aval des produits bois certifiés gestion durable, gage de meilleure valorisation des produits de ses adhérents.

En fixant des objectifs clairs dans le cadre de sa politique environnementale, FORETS ET BOIS DE L'EST s'engage dans un processus de développement et d'amélioration de la gestion forestière orientée vers une gestion rationnelle et durable. Une gestion à la fois productive, écologique et intégrant les aspects socio-économiques liés à la gestion forestière.

Cette politique est définie à l'échelle nationale du Groupe des Coopératives Forestières et complétée en tant que de besoins à l'échelle locale des sites tels F&BE.

¹ La gestion durable des forêts et de leurs ressources naturelles est définie comme suit : « gestion qui maintient leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour l'avenir, les fonctions économique, écologique et sociale pertinentes au niveau local, national et international, sans causer de préjudices à d'autres écosystèmes. » (Conférence d'Helsinki de 1993)

Ainsi, conformément au fonctionnement d'un Système de Management Environnemental (SME) et pour atteindre les objectifs environnementaux fixés, la politique de FORETS ET BOIS DE L'EST **comporte les engagements** suivants:

- agir en **conformité avec la législation** dans toutes ses déclinaisons et répondre aux autres exigences que GCF s'est fixées, ou que F&BE a souscrites.
- organiser et assurer la **prévention et la diminution des impacts environnementaux négatifs** de ses activités produits et services, jugés significatifs. Cette politique se décline en 4 objectifs stratégiques :
 - Objectif Stratégique n°1 : *Des adhérents plus nombreux et plus heureux*
 - Objectif Stratégique n°2 : *Plus de valeur et un meilleur partage de nos clients*
 - Objectif Stratégique n°3 : *Des partenariats gagnants avec l'équation 1 + 1 = 3*
 - Objectif Stratégique n°4 : *L'entreprise toujours plus solide et pérenne*

Les objectifs stratégiques de Forêts et Bois de l'Est et les axes stratégiques qui en découlent, incorporent l'ensemble des objectifs définis dans le SME de GCF, à savoir :

- A. Développer les surfaces sous documents de gestion
- B. Prendre en compte l'environnement et la biodiversité dans la gestion des forêts
- C. Renouveler les peuplements
- D. Réduire les préjudices aux tiers, les dégradations et les pollutions
- E. Assurer la sécurité des personnes en faisant appliquer le décret hygiène-sécurité
- F. Valoriser les bois des adhérents
- G. Contribuer à réduire les effets du CO²

La définition propre des axes stratégiques de la coopérative a pour but d'intégrer les démarches qualités souscrites dans une gestion fluide et quotidienne des tâches, en assurant une lisibilité et une cohérence des orientations de la coopérative et de faciliter sa compréhension et son appropriation par l'ensemble des salariés de FORETS ET BOIS DE L'EST.

Cette présentation fonctionnelle ne remet pas en cause les aspects fondamentaux et nécessaires de chacun des objectifs GCF.

Dans un objectif d'amélioration continue et de transparence, la mise en œuvre de ces engagements requiert :

- Une prise en considération du point de vue des parties intéressées,
- Une diffusion de l'information vers les sites, les parties intéressées et les clients de F&BE
- Une adaptation de la formation du personnel des coopératives
- Des actions de prévention des impacts et des pollutions
- Une évaluation périodique de la performance environnementale
- Une révision périodique de la politique qualité et des plans d'action en fonction : des résultats d'audits, des nouvelles connaissances scientifiques, des dernières techniques disponibles ou des modifications du contexte économique et social.

Aussi, la coopérative FORETS ET BOIS DE L'EST s'engage à déterminer un cadre permettant de contrôler l'évolution prévue ou accidentelle, des objectifs et cibles environnementaux fixés par le Système de Management Environnemental.

Cette politique une fois validée est disponible pour le public qui en fait la demande écrite.

A Epinal, le 26 janvier 2016
Le Président
Charles François WALCKENAER

A Epinal, le 26 janvier 2016
Le Directeur
Alain Jacquet